

**La perception des emprunts à l'arabe
dans le roman (le pain nu) de Mohamed Choukri**

Dr. Mohamed Ali Hofny Mohamed (*)

Résumé:

Notre recherche met en lumière l'importance des interactions linguistiques et des emprunts dans le développement et l'évolution des langues, en particulier en ce qui concerne l'intégration des emprunts à l'arabe dans le contexte linguistique du français. Le roman " le pain nu" de Mohammed Choukri illustre comment ces échanges linguistiques peuvent faciliter les échanges culturels et économiques entre des langues et des cultures apparemment distinctes.

L'intégration des emprunts à une langue peut être un processus complexe, influencé par divers facteurs historiques, sociaux et culturels, comme nous l'avons souligné. Ces emprunts peuvent être transformés pour s'adapter aux structures morphologiques et phonétiques de la langue d'accueil, tout en conservant parfois des caractéristiques distinctives de la langue source.

Nous avons montré également que ce processus d'intégration linguistique est fluide et en constante évolution, ce qui reflète la nature dynamique des langues et des cultures. Cela met en évidence l'importance de comprendre les contextes historiques et culturels qui sous-tendent ces échanges linguistiques pour une analyse complète et précise.

En résumé, notre étude met en lumière l'importance des emprunts linguistiques dans la formation et l'évolution des langues, ainsi que leur rôle dans la facilitation des échanges culturels et économiques entre les communautés linguistiques.

(*) Maître de conférences- département de Français - faculté des lettres- université de Sohag.

ملخص:

بحثنا يسلط الضوء على أهمية التفاعلات والاستعارات اللغوية في تطور اللغات وتطورها، خاصة فيما يتعلق بدمج الاستعارات العربية في السياق اللغوي الفرنسي. توضح رواية "الخبز الحافي" لمحمد شكري كيف يمكن لهذه التبادلات اللغوية أن تسهل التبادلات الثقافية والاقتصادية بين اللغات والثقافات التي تبدو متميزة.

يمكن أن يكون دمج الكلمات المستعارة في لغة ما عملية معقدة، تتأثر بعوامل تاريخية واجتماعية وثقافية مختلفة، كما أوضحنا. يمكن تحويل هذه الافتراضات للتكيف مع الهياكل المورفولوجيا والصوتية للغة المضيفة، مع الاحتفاظ في بعض الأحيان بالخصائص المميزة للغة المصدر.

كما أوضحنا أن عملية التكامل اللغوي تنسم بالمرونة وتتطور باستمرار، مما يعكس الطبيعة الديناميكية للغات والثقافات. وهذا يسلط الضوء على أهمية فهم السياقات التاريخية والثقافية الكامنة وراء هذه التبادلات اللغوية لإجراء تحليل كامل ودقيق.

باختصار تسلط دراستنا الضوء على أهمية الافتراضات اللغوية في تكوين اللغات وتطورها، فضلاً عن دورها في تسهيل التبادل الثقافي والاقتصادي بين المجتمعات اللغوية.

Introduction

Aucune langue n'existe en isolement, et toutes les langues subissent des influences, des emprunts, des changements et des évolutions au fil du temps. Le français, comme toutes les langues, a été façonné par divers facteurs historiques, culturels, sociaux et géographiques.

Les interactions linguistiques prennent différentes formes, telles que les contacts avec d'autres langues, les migrations de populations, les échanges commerciaux, les conquêtes, les mariages mixtes, et bien d'autres. Ces interactions linguistiques contribuent à l'enrichissement mutuel des langues, mais aussi à la diversification et à l'émergence de nouvelles variétés linguistiques.

Le français lui-même a subi des influences significatives au fil des siècles. L'influence du latin, des langues germaniques pendant la période médiévale, puis celle des langues italiennes pendant la Renaissance, sont quelques exemples de l'évolution du français. De plus, les contacts avec d'autres langues, tels que l'anglais, l'espagnol, et d'autres langues européennes et non-européennes, ont également laissé leur empreinte sur la langue française.

Cette dynamique constante d'interaction linguistique contribue à la richesse et à la complexité des langues. Elle reflète également l'adaptabilité des langues à travers le temps et leur capacité à absorber de nouveaux éléments tout en préservant leur identité fondamentale. C'est un sujet fascinant qui témoigne de la nature vivante et en constante évolution des langues.

Il est fascinant de constater comment le Maroc, avec sa richesse linguistique, a su développer une coexistence harmonieuse entre différentes langues et dialectes. Cette pluralité linguistique est le reflet de l'histoire complexe et diversifiée du pays, marquée par des influences arabes, berbères, et coloniales.

L'arabe dialectal, le berbère et l'arabe classique jouent des rôles importants dans la communication quotidienne et la préservation de l'identité culturelle du Maroc. L'arabe classique, en tant que langue officielle, est utilisé dans les domaines officiels, administratifs et éducatifs. Les dialectes arabes et berbères, parlés au sein des communautés locales, enrichissent la diversité linguistique du pays.

L'emprunt linguistique, qui consiste à intégrer des mots ou des expressions d'une langue étrangère dans une langue locale, est un phénomène naturel dans un contexte de pluralité linguistique. Cela peut être observé dans le vocabulaire marocain, où des termes français ont été adoptés et adaptés pour répondre aux besoins locaux. Ce processus d'emprunt contribue à l'évolution dynamique de la langue et reflète les interactions culturelles au fil du temps.

Selon Louis Deroy l'emprunt est « *une notion relative, comme celle d'étranger. Il ne peut se définir que par rapport à une langue preneuse considérée comme une unité, comme un formé, comme un ensemble bien délimité géographiquement, chronologiquement, socialement. Ce peut être, par exemple, le français d'une province, ou le français d'une province ou le français populaire de paris ou le français de Victor Hugo. Dans tous les cas, l'emprunt doit franchir une frontière linguistique, réellement sentie ou fixée conventionnellement. A un certain stade dire qu'il a emprunt ou non est affaire de convention* ». ¹

Dans l'ensemble, la coexistence des différentes langues et dialectes au Maroc témoigne de la diversité culturelle du pays. Cette pluralité linguistique est une force qui renforce l'identité nationale tout en favorisant l'ouverture aux influences extérieures, créant ainsi un riche tissu linguistique qui caractérise le Maroc.

¹) Deroy, LOUIS, *l'Emprunt Linguistique*, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, Société d'Édition « Belles Lettres », 1980, P. 13.

Le roman marocain:

Si nous parlons du roman marocain, nous trouvons qu'il occupe une place distinguée dans la littérature maghrébine. Le roman marocain reflète l'histoire, la culture, les défis sociaux et politiques du Maroc, offrant une perspective riche et diversifiée sur la vie dans ce pays.

Plusieurs écrivains marocains ont contribué de manière significative à la scène littéraire, et leurs œuvres ont souvent été reconnues à l'échelle internationale. Parmi les auteurs marocains renommés, on peut citer Mohammed Choukri, Abdelkrim Ghallab, Tahar Ben Jelloun, Leila Slimani, et bien d'autres.

Le roman marocain aborde souvent des thèmes tels que l'identité, la modernité, la tradition, la colonisation, l'immigration, et les transformations sociales. Les écrivains explorent également les relations familiales, les questions de genre, et les enjeux contemporains auxquels la société marocaine est confrontée.

«Le roman marocain est une fenêtre ouverte sur la société marocaine, ses questionnements, ses évolutions et ses paradoxes.»²

Les romans marocains peuvent également être multilingues, incorporant l'arabe, le français, et parfois l'amazigh. Cette diversité linguistique reflète la richesse culturelle du Maroc et donne aux écrivains la possibilité de s'exprimer de différentes manières.

Le contexte historique du Maroc, notamment son expérience de la colonisation et son cheminement vers l'indépendance, influence souvent la trame narrative des romans marocains. Les écrivains explorent les conséquences de ces événements sur la société et les individus, tout en

²) Driss Khrouz, écrivain et professeur marocain, dans son essai "La littérature marocaine contemporaine : enjeux et perspectives" (2018)

évoquant des questions universelles qui résonnent au-delà des frontières du pays.

En bref, le roman marocain occupe une place notable dans la littérature maghrébine en explorant des thèmes variés et en offrant une perspective unique sur l'expérience marocaine. Les écrivains marocains contribuent ainsi à l'enrichissement du patrimoine littéraire mondial.

Résumé du roman " le pain nu "

"Le Pain Nu" est un récit autobiographique poignant de l'écrivain marocain Mohamed Choukri, paru en 1980. L'histoire se déroule dans le contexte difficile de Tanger, au Maroc, durant les années 1940 et 1950. Choukri livre un témoignage brut et sans concession de son parcours, depuis son enfance marquée par la misère, la faim et la négligence parentale, jusqu'à sa vie adulte confrontée à la violence, à la drogue, à la prostitution et à la délinquance. Malgré ces épreuves, le récit est empreint d'un espoir tenace, mettant en lumière la détermination de l'auteur à transcender sa condition grâce à l'éducation. L'apprentissage de la lecture et de l'écriture lui ouvre des horizons nouveaux et lui permet de se libérer des contraintes de son milieu social défavorisé. "Le Pain Nu" offre ainsi un regard cru mais poignant sur la vie dans les quartiers pauvres du Maroc, tout en soulignant le pouvoir transformateur de la littérature et de l'éducation.

1. L'emprunt

Maintenant, Avant d'attaquer le fond de notre recherche, il vaut mieux définir la notion de l'emprunt pour mieux le saisir

1.1. Définitions de l'emprunt:

L'emprunt, dans le contexte linguistique, fait référence à l'adoption d'un mot ou d'une expression d'une langue étrangère dans une autre langue. Cela se produit généralement lorsque la langue emprunteuse ne dispose pas

d'un équivalent satisfaisant pour décrire un concept, un objet ou une idée particulière. Les emprunts sont courants dans le processus naturel d'évolution des langues et peuvent provenir de diverses langues en raison de l'influence culturelle, commerciale, scientifique ou technologique.

«L'emprunt est un processus linguistique par lequel une langue importe des éléments lexicaux, grammaticaux ou phonétiques d'une autre langue, souvent en raison de contacts prolongés entre les deux langues.»³

1.1.a. L'emprunt à l'arabe

L'emprunt à l'arabe fait référence au processus par lequel d'autres langues, cultures ou systèmes linguistiques intègrent des mots, des expressions ou des éléments linguistiques d'origine arabe dans leur propre lexique ou grammaire. L'arabe a eu une influence significative sur de nombreuses langues, en particulier en raison de son rôle historique en tant que langue de la science, de la religion et du commerce dans le monde islamique.

Les emprunts à l'arabe peuvent prendre différentes formes. Certains mots arabes sont directement incorporés dans d'autres langues, souvent en préservant leur forme d'origine ou en les adaptant légèrement à la phonologie et à la grammaire de la langue hôte. D'autres emprunts peuvent inclure des concepts, des inventions ou des idées qui ont été transmis à d'autres cultures par l'intermédiaire de la langue arabe.

Il existe un grand nombre de mots français d'origine arabe, et des mots arabes venus de la langue française. Ces deux langues s'enrichissent depuis plus d'un millénaire. Le français était pendant l'histoire en contact avec l'arabe.

³) Schlyter, Suzanne. "Emprunt et interférence linguistique." Editions Klincksieck, 1994.

Ces contacts historiques entre les Arabes en Algérie, Tunisie, Maroc, Syrie et Liban ont produit un certain nombre d'emprunts qui ont enrichi le lexique français dans le domaine des sciences (par exemple la flore et la faune, la chimie et la médecine, les mathématiques), la société (la profession, la vie quotidienne, le commerce, la religion etc.), les expressions militaires.

En outre, les mots arabes sont entrés dans la langue française à travers l'espagnol, qui lui-même était influencé par l'arabe durant l'histoire grâce à la présence des musulmans sur le territoire espagnol.

Ces emprunts à l'arabe témoignent de l'importance de la diffusion de la culture et des connaissances à travers les civilisations et les langues au fil de l'histoire. Ils enrichissent également les langues en leur apportant de nouveaux termes et concepts, tout en reflétant les liens culturels entre les communautés linguistiques.

1.2. Les catégories d'emprunt

1.2.1. L'emprunt lexical

L'emprunt lexical à l'arabe, également appelé emprunt lexicologique, fait référence à l'incorporation de mots ou de termes d'origine arabe dans d'autres langues, en préservant généralement leur forme d'origine ou en les adaptant légèrement à la phonologie et à la grammaire de la langue emprunteuse. Ce type d'emprunt est courant dans de nombreuses langues à travers le monde en raison de l'influence historique et culturelle de l'arabe.

C'est le fait d'emprunter une unité lexicale d'une autre langue est l'adopté dans son lexique, l'emprunt lexical peut être intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement).

L'emprunt lexical porte seulement sur le mot, Selon Christiane Loubier, la catégorie de l'emprunt lexical se

subdivise en quatre différentes formes : on distingue quatre types principaux d'emprunts lexicaux.

«L'emprunt lexical correspond à un emprunt intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement) d'une unité lexicale étrangère. L'emprunt lexical porte essentiellement sur le mot, dans sa relation sens-forme. Cette caractéristique le différencie des autres catégories, particulièrement de l'emprunt syntaxique et de l'emprunt phonétique. C'est dans le lexique d'une langue que les emprunts sont les plus nombreux.»⁴

1.2.1.a. L'emprunt intégral :

L'emprunt intégral, aussi connu sous le nom de calque, est un phénomène linguistique dans lequel une langue emprunte un mot ou une expression d'une autre langue en traduisant littéralement chaque composant de la structure linguistique originale, au lieu d'adopter le terme étranger en tant que tel. Cela signifie que la structure grammaticale, la formation des mots et la signification de l'expression empruntée sont reproduites dans la langue emprunteuse en utilisant les éléments linguistiques déjà existants.

Un exemple courant d'emprunt intégral est l'utilisation de calques en français à partir de l'anglais. Par exemple, le terme anglais "email" a été calqué en français pour donner "courriel" en remplaçant "mail" par "courrier" et "e-" par "électronique". De même, l'expression "site web" en anglais a été calquée en "site Internet" en français.

Les emprunts intégraux ou les calques sont utilisés lorsque la langue emprunteuse souhaite adopter un concept ou un terme étranger tout en maintenant la structure

⁴) Loubier, Christiane . De l'usage de l'emprunt linguistique. Montréal : Office québécois de la langue française.2011

grammaticale et le sens précis de l'expression d'origine. Cependant, il est important de noter que les calques peuvent parfois sembler artificiels ou peu naturels dans la langue emprunteuse, car ils ne sont pas toujours conformes aux conventions linguistiques de celle-ci.

Exemples : *La chahada, des moudjahidines...*etc

1.2.1.b. L'emprunt hybride :

L'emprunt hybride est un phénomène linguistique dans lequel une langue emprunte un mot, une expression ou un élément linguistique d'une autre langue, tout en combinant des éléments de sa propre langue pour créer un terme ou une construction linguistique unique. Contrairement à l'emprunt intégral qui traduit littéralement les éléments de la langue source, l'emprunt hybride est une fusion ou une combinaison des deux langues d'origine, ce qui donne naissance à une nouvelle forme linguistique.

Les emprunts hybrides sont souvent le résultat de l'influence culturelle et linguistique, de la créativité des locuteurs, ou de la nécessité de décrire des concepts spécifiques qui n'ont pas encore de terme établi dans la langue emprunteuse.

Dans le domaine de la technologie, l'anglais a popularisé le terme "smartphone" pour désigner un téléphone portable intelligent. Lorsque d'autres langues ont emprunté ce concept, elles ont parfois créé des emprunts hybrides pour le décrire. Par exemple, en français, on a vu l'utilisation de l'expression "téléphone intelligent" qui combine le terme français "téléphone" avec l'adjectif anglais "intelligent". Cela crée un emprunt hybride qui est à mi-chemin entre les deux langues.

Les emprunts hybrides peuvent être créatifs et permettent aux locuteurs de répondre à de nouveaux besoins linguistiques tout en reflétant l'influence culturelle et linguistique de la langue source. Cependant, ils peuvent aussi être critiqués pour leur manque de pureté linguistique

ou leur difficulté à être compris par tous les locuteurs de la langue emprunteuse.

Exemples : *dopage, focuser, coach de vie*.

1.2.1.c. Le faux emprunt :

Le faux emprunt, également connu sous le nom de pseudemprunt ou emprunt apparent, est un phénomène linguistique dans lequel une langue crée l'apparence d'un emprunt linguistique à partir d'une autre langue, mais en réalité, le mot ou l'expression est d'origine native. En d'autres termes, le terme en question semble provenir d'une langue étrangère, mais il a en fait été formé localement dans la langue d'accueil.

Le faux emprunt est souvent utilisé pour donner une connotation étrangère à un mot ou à une expression tout en maintenant sa familiarité ou sa compréhensibilité pour les locuteurs natifs. Cela peut être fait pour des raisons esthétiques, comiques, ou pour évoquer une atmosphère particulière, sans pour autant introduire réellement un élément étranger dans la langue.

Selon Jacquet-Pfau et Sablayrolles, les faux emprunts dans le cas du français sont des « *créations françaises mettant en œuvre des formants d'origine étrangère et se conformant le plus souvent aux principes de la langue étrangère d'où sont issus ces formants.* »⁵

Un exemple courant de faux emprunt se trouve en français avec l'expression "faux ami". Le terme "ami" est bien français, mais il est utilisé dans ce contexte pour désigner un mot qui ressemble à un mot dans une autre langue, mais qui a une signification différente, créant ainsi l'apparence d'un emprunt linguistique.

⁵)- SABLAYROLLES Jean-François et Jacquet-Pfau Christine (2008), « Les emprunts : du repérage aux analyses. Diversité des objectifs et des traitements », In *Neologica* n° 2, pp. 19- 38.

Un autre exemple en anglais est l'utilisation du terme "spanglish", qui semble être un emprunt à l'espagnol, mais qui est en fait une création linguistique interne pour décrire un mélange d'anglais et d'espagnol.

Le faux emprunt est un moyen astucieux d'utiliser des éléments linguistiques pour atteindre des objectifs stylistiques ou expressifs, tout en maintenant la familiarité des locuteurs avec la langue. C'est une stratégie linguistique qui joue sur l'apparence des mots pour créer un effet spécifique.

1.2.1.d. Le calque :

Le calque, également connu sous le nom de "transposition lexicale" ou "emprunt intégral", est un phénomène linguistique dans lequel une langue adopte un mot ou une expression d'une autre langue en traduisant littéralement chaque composant de la structure linguistique d'origine, au lieu d'emprunter le terme étranger en tant que tel. Cela signifie que la structure grammaticale, la formation des mots et la signification de l'expression empruntée sont reproduites dans la langue emprunteuse en utilisant les éléments linguistiques déjà existants.

Un calque se caractérise par le fait qu'il garde la structure de la langue d'origine tout en utilisant les mots ou les éléments équivalents de la langue emprunteuse pour construire une expression qui peut sembler étrange ou inhabituelle dans le contexte de cette langue. Les calques sont souvent utilisés pour traduire des termes techniques ou spécifiques d'une langue à une autre tout en maintenant la précision sémantique.

En français, le terme anglais "skyscraper" (gratte-ciel) a été calqué pour donner "gratte-ciel". La structure de l'expression a été préservée en traduisant "sky" (ciel) et "scraping" (gratteur) littéralement, même si ces mots n'ont pas été empruntés tels quels en français.

Les calques sont couramment utilisés dans la traduction technique, scientifique et médicale, ainsi que dans d'autres domaines où la précision sémantique est essentielle. Cependant, ils peuvent parfois sembler artificiels ou peu naturels dans la langue emprunteuse, car ils ne sont pas toujours conformes aux conventions linguistiques de celle-ci.

1.2.2. L'emprunt syntaxique

L'emprunt syntaxique, également appelé "calque syntaxique", est un phénomène linguistique dans lequel une langue adopte non seulement des mots ou des expressions d'une autre langue, mais aussi la structure grammaticale ou la syntaxe de cette langue étrangère. Contrairement à l'emprunt lexical, qui se limite à des mots ou des phrases isolées, l'emprunt syntaxique implique une influence plus profonde sur la manière dont les phrases sont construites et organisées dans la langue emprunteuse.

Ce type d'emprunt peut se produire pour diverses raisons, notamment lorsque la langue emprunteuse ne dispose pas de structures grammaticales appropriées pour exprimer certaines idées ou concepts étrangers. L'emprunt syntaxique peut également être influencé par des changements socioculturels ou des contacts linguistiques intensifs entre les communautés parlant différentes langues.

En français, l'emprunt syntaxique de l'anglais est devenu assez courant, en particulier dans le langage des affaires et de la technologie. Par exemple, l'expression anglaise "We have a meeting at 10 AM" peut être empruntée syntaxiquement en français pour devenir "Nous avons une réunion à 10 heures". L'influence de l'anglais est évidente dans la structure de la phrase, où la préposition "à" est utilisée pour indiquer l'heure, à la manière anglaise.

Un autre exemple pourrait être l'emprunt syntaxique d'expressions idiomatiques d'une langue à une autre, en

conservant la structure de la phrase d'origine. Cela peut créer des constructions linguistiques intéressantes et parfois humoristiques.

L'emprunt syntaxique peut avoir un impact significatif sur la langue emprunteuse, modifiant la manière dont les locuteurs pensent et s'expriment. Il peut également susciter des débats sur la préservation de la structure grammaticale traditionnelle et l'impact de l'influence étrangère sur la langue.

1.2.3. L'emprunt phonétique

L'emprunt phonétique est un phénomène linguistique dans lequel une langue adopte non seulement des mots ou des expressions d'une autre langue, mais aussi les sons et la prononciation associés à ces mots. Contrairement à d'autres formes d'emprunt, tels que l'emprunt lexical ou l'emprunt syntaxique, qui se concentrent sur le sens et la structure des mots, l'emprunt phonétique se concentre sur la reproduction des sons spécifiques d'une langue étrangère.

Ce phénomène se produit souvent lorsque les locuteurs d'une langue entendent des mots étrangers et tentent de les prononcer de la manière la plus proche possible de la prononciation d'origine. Cela peut entraîner des ajustements dans la phonologie de la langue emprunteuse pour accommoder ces nouveaux sons.

En anglais, le mot "café" est emprunté au français. Cependant, lorsqu'il est prononcé en anglais, il conserve en grande partie la prononciation française, avec une accentuation sur la dernière syllabe, similaire à "café" en français. Les locuteurs anglophones adoptent donc la prononciation étrangère plutôt que d'angliciser complètement le mot en suivant les règles phonologiques de l'anglais.

Un autre exemple peut être trouvé dans la prononciation du nom du célèbre artiste italien

"Michelangelo" en anglais. En anglais, il est souvent prononcé "Michael-AN-jə-lo," avec une prononciation similaire à l'italien d'origine, plutôt que de suivre la phonologie anglaise standard.

L'emprunt phonétique peut contribuer à l'enrichissement de la phonologie d'une langue en introduisant de nouveaux sons et modèles de prononciation. Cependant, il peut aussi parfois entraîner des prononciations incorrectes ou inhabituelles dans la langue emprunteuse, ce qui peut être source de confusion pour les locuteurs natifs.

2. Méthodologie de la recherche

Après avoir discuté de la définition de l'emprunt et de ses catégories dans les pages précédentes, nous passerons maintenant aux pages suivantes pour discuter de la méthode utilisée dans la recherche et l'analyse des emprunts que contient notre corpus.

Pour ce faire, les pages suivantes seront composées de deux points essentiels : la méthode, l'échantillonnage et le corpus sur lequel nous travaillons seront décrits dans le premier.

Ensuite, nous allons essayer d'examiner ces emprunts en les associant aux règles et aux conventions des deux langues en question (arabe et français).

Problématique de la recherche

Les romans de Mohamed Choukri incluent de nombreux emprunts provenant d'arabes, de berbères et d'espagnoles. Cette richesse est particulière car c'est la première fois que nous voyons l'utilisation d'emprunts arabes dans des écrits français.

Nous avons poursuivi notre étude sur "L'intégration linguistique des emprunts à l'arabe dans le roman (le pain nu) de Mohamed Choukri" afin de mieux comprendre les écrits de la littérature maghrébine d'expression française .

Pour cette raison, nous avons lu "Le pain nu" et avons pu extraire un grand nombre de mots empruntés .

Après les lectures, recherches et le rassemblement des emprunts, nous allons tenter de les classer selon (catégories, origines et domaines) et de bien déterminer leurs significations afin de pouvoir arriver aux résultats souhaités.

2.1. Synopsis sur Le Corpus

Dans le cadre de la collecte de notre corpus, nous avons effectué plusieurs lectures du roman "Le Pain nu" dans le but de comprendre les emprunts présents dans le livre et de décrire tous les changements que subissaient les mots empruntés.

Mohamed Choukri ne cherche pas à modifier les normes de la langue d'une autre personne, mais plutôt à y insérer modérément sa propre langue en respectant les règles de la langue empruntée, et parfois il insère les mots tels qu'ils sont sans aucune modification ou changement.

Suite à une lecture approfondie de notre corpus, intitulé "Le Pain nu" de l'écrivain Mohamed Choukri, et dans le but de supprimer les emprunts arabes, nous avons identifié un grand nombre mots empruntés.

Nous pouvons commencer cette étude et analyser le corpus à partir de cet ensemble de mots. Notre objectif est de trouver des réponses aux questions posées au début du travail et d'éclaircir les idées et le but de l'auteur derrière l'utilisation de ces emprunts.

Pour atteindre cet objectif, nous suivrons plusieurs étapes. Nous allons commencer par classer les emprunts en fonction de leurs catégories et de leurs origines.

Motif du choix

Beaucoup de chercheurs ont bien traité l'œuvre romanesque de Mohamed Choukri en tant qu'œuvre littéraire, mais ils ne l'ont pas abordé en tant que linguiste qui intègre des quelques éléments linguistiques dans son ouvrage, c'est la raison pour laquelle qui nous permis de

mettre en exergue ses aspects linguistiques dans ses œuvres littéraires.

1- L'intégration des emprunts du français à l'arabe dans l'œuvre romanesque de Moammed Choukri:

Nous avons affirmé que l'emprunt linguistique, considéré comme un processus néologique, occupe une place si efficace dans les études linguistiques et qu'il apparaît également dans tous les niveaux de langue; "langue soutenue, langue courante, dialecte, etc." D'autre part, nous devons voir et essayer de montrer comment ces mots étrangers s'intègrent dans un autre système linguistique. Par conséquent, l'acte ou le processus d'emprunter un terme est généralement suivi d'une adaptation dans son nouveau contexte linguistique. Nous essayons de clarifier la réponse à la question suivante : quels sont les critères et les degrés d'intégration de l'emprunt dans la langue d'accueil?

L'étude du processus d'intégration de l'emprunt dans une langue réceptrice est importante dans le domaine de la linguistique. L'emprunt linguistique se produit lorsqu'une langue adopte des éléments linguistiques (mots, expressions, structures grammaticales, etc.) provenant d'une autre langue. Ce processus peut être influencé par divers facteurs tels que les contacts culturels, historiques, économiques, et sociaux entre les communautés linguistiques. Comme l'affirme Marina YAGUELLIO : «*L'emprunt n'est pas seulement un mouvement de transfert, c'est également un problème de fixation, d'intégration et d'assimilation* »⁶

L'intégration des emprunts linguistiques dans une langue emprunteuse implique une adaptation à différents niveaux, dont les paramètres sont : phonétique, morphosyntaxique, sémantique et graphique.

⁶) YAGUELLIO, Marina, Le grand livre de la langue française, Seuil, Paris, 2003 p. 410.

2- Intégration phonologique et phonétique:

En ce qui concerne l'emprunt, ce critère semble particulièrement pertinent car il est constamment transféré d'un système phonologique à un autre système complètement différent. Il est important de souligner que lorsqu'il s'agit d'emprunter un mot étranger, l'adaptation phonique est inévitable en raison des différences entre les systèmes phonologiques des deux langues concernées, arabe et français.

Cependant, l'emprunt lexical est toujours caractérisé par la capacité de conserver les traits phonologiques de la langue d'origine. C'est pourquoi il y a trois hypothèses sur l'intégration phonique des lexies empruntées.

Robin indique le résultat de cette divergence de prononciation : «*Certains mots étrangers ainsi utilisés par des locuteurs individuels passent ensuite dans l'usage général, subissent de ce fait des changements de prononciation tendant à les rapprocher des sons et des schémas phonologiques de la langue qui les reçoit.*»⁷

A. Queffelec affirme que la première hypothèse indique que les lexies empruntées sont complètement intégrées dans le système phonologique de la langue cible. En termes de lexicologie traditionnelle, l'intégration de ce type est considérée comme l'un des critères les plus importants pour distinguer les mots naturalisés (dont la forme sonore respecterait le système de la langue empruntée) des simples citations (qui conservent phonétiquement les caractéristiques de la langue d'origine). Dans ce cas, nous sommes dans une catégorie d'emprunts où le critère de degré d'intégration au système phonologique est pris en compte.

Selon Deroy, «*la première adaptation que subit un mot emprunté est phonétique et, dans une certaine mesure,*

⁷) R.H. Robin, traduction de Simone Delisalleet Paule Guivare, linguistique générale, une introduction, Librairie Arman colin 103, bd, St-Michel, Paris 5.

phonologique »⁸. Mais nous constatons généralement que l'intégration phonologique est suivie de l'intégration graphique.

Nous soutenons les résultats d'autres études qui ont montré que cette forme d'intégration phonique des mots étrangers estime et traite généralement le système phonique de la langue d'origine et est toujours conforme au système phonique de la langue d'accueil. Par conséquent, les lexies empruntées trouvées dans notre corpus ne présentent aucun problème car elles ne présentent pas de particularités phonétiques par rapport à la langue française et semblent poser moins de problèmes d'intégration dans le système linguistique.

Selon le même auteur, la deuxième hypothèse repose sur l'indépendance totale de la forme sonore des lexies empruntées par rapport au système phonologique de la langue d'arrivée. Cela signifie que les sons uniques des phonèmes sont préservés et que leur représentation visuelle demeure conforme à la langue d'origine.

L'auteur a conservé la présentation graphique du phonème [q] pour la lexie (**souaq**) Le mot «souaq» est un mot arabe qui désigne un petit bâton utilisé pour nettoyer les dents. Le souaq est souvent utilisé comme alternative naturelle à la brosse à dents dans les traditions arabes et islamiques. Il s'utilise en mâchant l'extrémité molle du bâton et en se brossant les dents avec. Cette coutume fait partie des traditions sanitaires et personnelles de certaines sociétés. Le souaq est considéré comme bon pour l'hygiène bucco-dentaire et présente des avantages ". Cependant, le son [q] n'a pas été remplacé par le phonème [k] et ainsi de suite.

En ce qui concerne la troisième et la dernière hypothèse, il existe un chevauchement complet entre le système phonologique de la langue d'origine et celui de la langue

⁸) Deroy, LOUIS, l'Emprunt Linguistique, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, Société d'Édition « Belles Lettres », 1980., p. 235

d'accueil. Ce chevauchement a été bien défini lors de la collecte des lexies empruntées en ce qui concerne notre corpus. Il est fréquent d'avoir une double prononciation, l'une correspondant à la langue française et l'autre correspondant au système phonologique de la langue d'origine. Dans ce cas, le son [ع] est prononcé différemment et orthographié parfois « a » ou « à » dans les lexies empruntées recensées, telles que **aïd**, **aïn**, **Talaà**.

Le cas de plusieurs sons arabes adaptés, exemple le son arabe [q] [ق] qui devient [k], le mot [souq] [سوق], adapté au système phonétique français s'écrit [souk].

Dans ce cas, le son [ص] est prononcé différemment et orthographié parfois « ç » dans la lexie empruntée recensée, telles que **Raqaça**.

En ce qui concerne les emprunts français à l'arabe, l'examen de notre corpus montre que de nombreux emprunts conservent la phonétique originale de la langue d'origine dans la langue d'accueil.

3.1. L'intégration morphosyntaxique des emprunts

Martinet l'indique dans son ouvrage *Éléments de linguistique générale* « *Tout peut changer dans une langue. La forme et la valeur des monèmes ; c'est-à-dire la morphologie et le lexique...De nouveaux mots de nouvelles constructions apparaissent, tandis que d'anciennes unités perdent de leur fréquence et tombent dans l'oubli*»⁹

Il existe un critère supplémentaire à prendre en compte pour intégrer les emprunts. Dans les études linguistiques, c'est un critère très pertinent qui s'impose constamment. Le processus dérivationnel morphologique, qui a un impact significatif sur les emprunts, voit clairement cette intégration.

⁹) MARTINET, André, (), *Éléments de linguistique générale*, Librairie Armand, Paris, Colin. 1970, p. 22.

4-Les intégrations dérivationnelles :

Selon L. Guilbert, l'intégration dérivationnelle se produit lorsque « *un mot étranger est véritablement intégré à notre langue dès le moment où il sert de base à une dérivation selon le système morphosyntaxique de la langue française* »¹⁰. Les exemples déjà mentionnés démontrent l'importance de la création de nouvelles lexies, comme "djihad" qui a produit "Al Djihad", "Rif" qui a produit "Riffain" et le verbe "kiffer" qui a produit "kif".

Nous pouvons conclure à partir de tout ce qui a précédé que les chroniques de la presse jouent un rôle important dans l'intégration des termes arabes dans le système de dérivation du français, en combinant le radical de l'emprunt et l'affixation du système français.

5- Les intégrations compositionnelles :

L'intégration compositionnelle peut présenter deux cas de formation pour cette catégorie d'intégration : la première est la composition nominale. Elle est composée d'un syntagme du type nom arabe plus typique de la langue française, comme dans les exemples suivants :

On peut créer une composition à partir d'un syntagme de la langue d'accueil plus une lexie de la langue d'origine (français + arabe), à travers ces deux exemples bien illustrés. Ce type a été utilisé pour répertorier les exemples suivants : tels que **le grand socco, café de Bab Toute, la place du Feddane, le vieil Afiouna, le café Raqaça**, etc.

- L'adjonction du genre :

La lexie empruntée conserve théoriquement son genre dans la langue d'origine. Les marques et les caractéristiques du genre empruntées à l'arabe, en revanche, sont conformes au système orthographique de la langue française. La même conformité de

¹⁰) GUILBERT, L Cité par DERRADJI, Y., Le français en Algérie. « Langue emprunteuse et langue empruntée » :<http://www.unice.fr/llf-CNR/olfac/13/derradji.htm>

l'emprunt et de son genre emprunté lui-même de la langue source sont mises en avant par GAADI. De plus, la détermination consolide la préservation du genre de la langue d'origine. Selon D Smaali, « *le déterminant varie en fonction de la classe masculine ou féminine à laquelle appartient le lexème en arabe* »¹¹.

Il est important de noter que le genre de l'adjectif est le plus conforme et le plus compatible avec les règles d'accord de la langue d'accueil. Les expressions expressives incluent **De Jbel Habibi** (La Mont Al-Halal), **Douar Jedid** (Les gens de la rivière), etc.

- *L'adjonction du nombre :*

En revanche, le nombre est un autre facteur important dans le cas des emprunts. Il est possible de conclure que la variété des marques du nombre des emprunts suggère qu'il existe trois catégories distinctes de marques du nombre des emprunts :

Les lexies empruntées prennent la forme du pluriel de la langue d'accueil et suivent le système de la langue source. En d'autres termes, l'auteur préfère respecter la forme morphologique de la langue française en ajoutant le "s", la marque du pluriel, pour former le pluriel des mots empruntés. Il y a des lexèmes empruntés, tels que des **hadiths**, des **marabouts**, les **Riffains** et les **djinns**, qui ont été répertoriés.

Dans la deuxième catégorie, les emprunts pour lesquels le narrateur utilise la marque du pluriel de la langue arabe sont regroupés. En règle générale, ces emprunts sont adaptés au système de déterminants de la langue d'adoption, mais la détermination peut être effectuée à l'aide des marqueurs de la langue arabe : selon le genre de la lexie empruntée, on rencontre des déterminants masculins ou féminins spécifiques à la langue d'adoption

¹¹) SMAALI, D., (1994)., Les particularités lexicales du français dans la presse algérienne actuelle, Mémoire de maîtrise, Université de Provence.

Plusieurs types de déterminations ont été identifiés pour ces lexies : Le déterminant défini arabe "al" ou "el" est utilisé dans les termes tels que el Kébir, Al Djihad, , etc. ; le déterminant défini "la" ou "le" dans les lexies empruntées à la Casbah, la Charifa, , l'alcool, le majoun, le kif, le kaftan, le Rif, le Feddane, ; le déterminant indéfini "un" dans un cheikh, un tajine, un Riffain, un vieux cheikh, un Marrakchi

Il est nécessaire de démontrer l'utilisation d'autres morphèmes qui s'accordent fortement aux lexies empruntées mais qui sont extrêmement rares. Les syntagmes «du haschich» se composent des articles partitifs « du » et « sa » ainsi que des lexies empruntées, comme haschich.

3.2. Intégration sémantique

Avant tout, il est important de démontrer que les lexies empruntées maintiennent généralement leur sémantisme dans leur langue d'origine. Cependant, il peut arriver que "l'utilisation d'un mot entraîne également des changements sémantiques". Selon D Morsly, ces modifications ou cette néologie sémantique sont «*déterminées soit par le contexte social, soit par le contexte syntaxique*»¹². Lorsqu'un emprunt est intégré dans une langue d'accueil, cela peut produire d'autres signifiés. Par conséquent, il peut être attribué un autre sens, soit en modifiant son champ d'application initial, soit tout au moins en l'étendant.

Khelladi Sid Ahmed affirme l'existence de deux types d'intégration sémantique : «*Une fois installé dans la nouvelle structure d'accueil, le mot emprunté sera adapté sémantiquement. Tantôt, il reste fidèle à sa signification*

¹²) Morsly, D. Le français dans la réalité algérienne. Thèse de doctorat d'État, Université de Paris V. 1988.

*d'origine, tantôt il la dépasse pour désigner un autre contenu sémantique».*¹³

Certains emprunts gardent la même signification aussi bien à la langue source qu'à la langue réceptrice.

Par contre, d'autres éléments empruntés changent de sens au contact d'autres langues et recouvrent un champ sémantique auquel ils ne renvoyaient pas à l'origine.

Nous pouvons conclure de tout ce qui a précédé que ces emprunts conservent plus au moins une partie de leur caractéristique dans la langue d'origine. Par conséquent, il convient de souligner que l'utilisation et le transfert massif des emprunts des langues locales vers le français au Maroc ne sont pas une nouveauté.

En effet, il est utilisé par l'auteur pour des besoins de communication et pour capter l'attention de ses lecteurs.

*« En effet, lorsqu'on transporte une langue en dehors de son aire d'origine, dans un milieu naturel et culturel différents, il faut s'attendre à ce que soit introduit dans son lexique un nombre important d'emprunts (et de calques) nécessaires pour satisfaire des besoins nouveaux d'expression et de communication. La proportion d'emprunts dans la presse locale semble être très importante, en raison, certainement, des différences très profondes entre le milieu emprunteur et le milieu d'origine. »*¹⁴.

¹³) Khelladi Sid Ahmed, processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française, université de Hassiba Benbouali Chef – Algerie, Synergies Chili n° 8, 2012, pp.71-81

¹⁴) Redouane S-E., « Les emprunts dans la presse marocaine d'expression française : problem d'intégration.» Disponible: http://www.docstoc.com/docs/81190373/doc_3_. Site consulté le 20/1/2023.

3.3. Intégration graphique:

Le critère de transcription phonétique des phonèmes linguistiques est également influencé par l'emprunt. Ceux-ci accompagnent fréquemment le premier et fortement liés l'un à l'autre car le critère phonologique entraîne une standardisation orthographique temporaire de l'emprunt intégré.

En revanche, l'intégration graphique peut servir d'indication ou d'outil utile pour s'adapter aux normes graphiques de la langue d'accueil. La majorité des emprunts bien connus sont d'une graphie complètement unifiée.

Par conséquent, l'emprunt peut présenter de nouvelles graphies qui sont plus ou moins conformes et exactes à celles de la langue source. C'est le cas lorsque la langue d'accueil utilise un code complètement ou partiellement "commun" que celui de l'origine. C'est l'illustration des langues européennes qui interagissent entre elles ou avec les autres langues anglo-saxonnes qui ne nécessitent généralement aucune modification de la forme graphique du mot emprunté. Il est possible de tirer des graphiques que l'utilisation de l'arabe est généralement peu intégrée. Cela signifie qu'il peut y avoir des hésitations sur la graphie du mot étranger.

Selon Y Derradji, la différence entre la phonie arabe et la phonie française pour certains sons rend l'adoption difficile en raison de la prononciation et de la graphie souvent incorrectes. En général, lors de la francisation de ces phonèmes, la préférence est de les remplacer par des sons similaires qui existent déjà en français.¹⁵

Nous soulignons cependant sur le plan graphique qu'un nombre important de lexies empruntées ont une transcription instable. Cela signifie que l'intégration continue. Par conséquent, l'utilisation de plusieurs formes graphiques démontre clairement l'instabilité de cette forme graphique due à

¹⁵) DERRADJI Y., Le Français En Algérie : Langue Emprunteuse Et Empruntée, in Le Français en Afrique n° 13, 1999, pp. 71-82.

la grande frontière entre les systèmes graphiques français et arabe. La graphie et la phonie d'autres lexies sont établies d'une manière qui explique leur processus d'intégration dans la langue d'accueil.

Nous pensons que l'acte d'intégration est crucial pour notre recherche car nous nous concentrons sur la structure graphique de notre corpus et sur la façon dont les phonèmes des lexies empruntées sont transcrits. Selon D Morsly, il est évident que le rédacteur EL Guellil a utilisé plusieurs méthodes graphiques pour transcrire ces caractères arabes en utilisant son « imaginaire graphique ». Ainsi, cela démontre l'instabilité de la forme graphique et montre également les grandes différences entre les systèmes graphiques français et arabe.

"Médina" est un mot emprunté à l'arabe, et il a été adapté à la langue française en ajoutant l'accent sur la première lettre ("Médina") pour refléter la prononciation française. Cette adaptation graphique est courante lors de l'emprunt de mots entre langues.

En ce qui concerne le phonème [q], sa transcription est instable. Il y a deux orthographes différentes. Le « k » pour la lexie empruntée «**kif**» et «**souk**» et le « q » pour le mot «**Maqina**» ou «**souaq**». Nous avons pu montrer un autre phonème, c'est le [w] dont la graphie est « w » nous avons constaté, par exemple qu'il est transcrit en « ou » dans «**Douar**». Tandis que pour l'emprunt «Marwani» le phonème [w] est orthographié par « w ».

3. L'origine linguistique des emprunts

Notre lecture du roman nous permet de dire, que l'œuvre de Mohamed Choukri " le pain nu", est riche d'emprunts arabes. Ces derniers ont deux origines (l'arabe marocain et l'arabe standard). Il est intéressant de noter que cette utilisation de différentes formes de l'arabe peut apporter une richesse linguistique et culturelle au texte.

4.1-Les emprunts à l'arabe marocain

L'arabe marocain, également connu sous le nom de darija, est une variété de l'arabe parlée au Maroc. En raison de l'histoire complexe du Maroc, de sa position géographique et de son contact avec diverses cultures, la darija a subi l'influence de plusieurs langues.

Il est fascinant de constater comment la langue française a été enrichie par des emprunts linguistiques provenant du parler marocain, reflétant ainsi la diversité culturelle et sociale du Maroc. Ces emprunts ne se limitent pas seulement aux vêtements traditionnels, aux noms de personnes et aux croyances populaires, mais ils contribuent également à élargir le vocabulaire français et à témoigner des échanges culturels entre les deux langues.

L'intégration de termes liés aux habits traditionnels tels que le kaftan, la djellaba, ainsi que l'utilisation de noms de personnes comme Lala Zohr, Fatiha, Bouchta, Kandoussi, Kebdani. renforce le lien entre la langue et la culture marocaine. De plus, l'inclusion de termes relatifs aux croyances populaires et aux coutumes, tels que djinns et marabouts, offre un aperçu de la richesse du patrimoine culturel du Maroc.

Cette dynamique d'emprunts linguistiques illustre la capacité des langues à évoluer et à s'enrichir grâce aux échanges culturels. Elle témoigne également de la manière dont la langue française, en tant que langue internationale, peut intégrer et refléter la diversité du monde qui l'entoure.

4.2-Les emprunts à l'arabe standard

Les emprunts à l'arabe standard, également connu sous le nom d'arabe littéral ou classique, se réfèrent aux mots, expressions ou éléments linguistiques qui ont été empruntés à cette variété de l'arabe et incorporés dans d'autres langues ou dialectes en raison de diverses interactions culturelles,

historiques ou religieuses. L'arabe standard est largement utilisé dans le monde arabe pour des fonctions formelles, telles que la religion, la littérature, et l'enseignement, ce qui en fait une source commune d'emprunts pour de nombreuses langues.

Les mots empruntés à l'arabe standard sont souvent des mots qui renvoient à la religion musulmane et des fondements de l'islam (fatiha, cheikh, allah), et nous trouvons aussi (Douar, sidi, Tajine). Dans l'ensemble ce sont des mots inhabituels et étranges pour la langue française.

L'origine linguistique	Les emprunts
L'arabe standard	fatiha, allah, Cheikh, Souk, Charifa, kaftan, Al Djihad, medina
L'arabe marocain	Lalla, Tajine, djinns, sebsi, henné, Douar, Marabout, Sidi.

4. Classement d'emprunt selon les catégories

Cette analyse des emprunts selon les catégories révèle une tendance marquée vers l'utilisation fréquente des emprunts lexicaux. Les emprunts lexicaux, caractérisés par l'intégration directe de mots étrangers, semblent être le choix privilégié de l'auteur lorsqu'il s'agit d'enrichir le vocabulaire.

En revanche, les autres catégories d'emprunts montrent des occurrences moins fréquentes. L'emprunt phonétique est représenté par un peu de mots, témoignant d'une utilisation relativement moins fréquente par rapport aux emprunts lexicaux. Le calque, consistant en une traduction littérale, fait son apparition avec 5 emprunts, reflétant une utilisation modérée.

Notamment, l'emprunt sémantique se distingue par son utilisation plus limitée. Cela suggère que l'auteur privilégie

moins fréquemment les changements de sens lorsqu'il incorpore des éléments étrangers dans son discours.

En somme, cette analyse met en lumière la prépondérance des emprunts lexicaux dans le corpus examiné, soulignant la diversité des choix linguistiques de l'auteur et offrant un aperçu intéressant des dynamiques d'emprunts linguistiques dans son œuvre.

Les catégories	Les emprunts
L'emprunt lexical	Charifa, Sidi, kif, Afiouna, Rif, Derb, tajine, djellaba, dar
L'emprunt phonétique	Caftan, Aïd, médina, souk, Aïn. Souaq, douar, jedid
L'emprunt sémantique	Aïd-el-kébir, Jbel Habibi, Dar Debagh, Jnane Qabtane, Alef, Ba, Ta..
Le calque	passer la nuit, ambassadeur de Dieu sur terre, La guerre sainte , il fit un geste de la main, Demandez pardon à Allah

5. La classification des emprunts selon les domaines

Les emprunts linguistiques peuvent être classés en fonction des domaines spécifiques auxquels ils appartiennent ou dans lesquels ils sont utilisés. Cette classification permet de mieux comprendre comment les emprunts sont intégrés dans une langue et comment ils sont utilisés dans différents contextes. Voici quelques catégories courantes de classification des emprunts selon les domaines:

Emprunts techniques et scientifiques : Ce sont des emprunts liés aux domaines de la science, de la technologie, de la médecine, de l'ingénierie et d'autres domaines techniques. Les emprunts de cette catégorie sont souvent des termes spécialisés qui sont directement utilisés dans un contexte technique. Par exemple, le mot "ordinateur" est un emprunt technique de l'anglais en français.

Emprunts culturels et artistiques : Cette catégorie concerne les emprunts liés à la culture, aux arts, à la musique, à la littérature et à d'autres domaines artistiques. Les emprunts culturels peuvent inclure des mots, des expressions ou des concepts spécifiques à une culture donnée. Par exemple, le mot "sushi" est un emprunt culturel japonais en anglais.

Emprunts culinaires et gastronomiques : Les emprunts dans ce domaine sont liés à la cuisine, à la gastronomie et aux plats spécifiques. Ils peuvent inclure des noms de plats, d'ingrédients ou de techniques culinaires provenant d'autres cultures. Par exemple, le mot "pizza" est un emprunt culinaire italien en anglais.

Emprunts religieux : Les emprunts religieux sont souvent liés à des termes, des rituels ou des concepts religieux spécifiques. Ils sont fréquents dans les langues en contact avec des religions telles que l'islam, le christianisme, le bouddhisme, etc. Par exemple, le mot "Allah" est un emprunt religieux de l'arabe en plusieurs langues.

Emprunts économiques et commerciaux : Cette catégorie concerne les emprunts liés au commerce, à l'économie, à la finance et aux affaires en général. Les emprunts économiques peuvent inclure des termes tels que "budget", "marketing" et "investissement" qui sont souvent empruntés d'autres langues.

Emprunts politiques et juridiques : Les emprunts dans ce domaine sont liés aux domaines de la politique, du droit, de la gouvernance et de l'administration publique. Les termes juridiques tels que "habeas corpus" et "prima facie" sont des exemples d'emprunts juridiques en anglais.

Emprunts environnementaux et scientifiques : Cette catégorie comprend les emprunts liés à l'environnement, à l'écologie, à la biologie et à d'autres sciences naturelles. Les termes scientifiques, tels que "biodiversité" et "écosystème",

sont souvent empruntés d'autres langues pour décrire des concepts complexes.

La classification des emprunts selon les domaines permet de mettre en évidence les différentes sphères d'influence linguistique et culturelle, ainsi que la manière dont les langues évoluent pour intégrer des termes et des concepts étrangers dans des contextes spécifiques.

Après un classement des emprunts selon leurs catégories et les origines, vient la classification selon les domaines.

Vu les différents champs sémantiques qui apparaissent aux nombreuses lectures, nous allons présenter les emprunts dans un tableau, et les classer selon leurs domaines.

Domaines	Les emprunts
La religion Musulmane	fatiha, aïd-el- kébir, allah, hadiths, cheikh, souaq
Habits	djellaba, caftan, kaftan.
Cuisine	tajine.
Espace	Médina, Batha, Diwane, Mallah, Rif, Souk, Faddane, sacco. Douar Jedid, Jbel Habibi, Derb, Dar Debagh, Raqaça
Appartenance	Riffain, Marrakchi, Riffains.
Politique	Al Djihad.
Autres	Lalla, moulay, sidi,, henné, marabout, djnins, Casbah, kif, haschich, Majoun, Charifa, BAB, Afiouna.

Conclusion

L'intégration linguistique des emprunts à l'arabe est un processus complexe et dynamique qui peut avoir des influences significatives sur la langue d'emprunt. Dans de nombreuses langues, en particulier celles qui ont des contacts historiques et culturels avec le monde arabophone, l'arabe occupe une influence notable sur le lexique.

En guise de conclusion, on peut noter que l'intégration linguistique des emprunts à l'arabe peut se manifester de différentes manières. Certains emprunts sont complètement intégrés, adoptant les structures morphologiques et phonétiques de la langue d'accueil, tandis que d'autres conservent des caractéristiques distinctes de la langue source. Ce processus est souvent lié à des facteurs historiques, sociaux, et culturels.

L'impact de l'intégration linguistique des emprunts à l'arabe peut être observé à plusieurs niveaux, y compris le vocabulaire quotidien, la terminologie technique, et même la syntaxe. Cependant, il est important de souligner que ce processus est fluide et que les langues sont constamment en évolution.

Même si ces mots étaient inhabituels et étranges pour la langue française, l'auteur les a utilisés et incorporés dans ses écrits en français. Nous avons pu remarquer les différentes modifications que ces mots ont subies et nous avons noté ces modifications out au long de notre analyse.

Mohammed Choukri a comparé deux systèmes linguistiques qui n'étaient pas liés et avaient des normes différentes en utilisant des mots empruntés. Cependant, le lien linguistique entre la langue française et l'arabe a permis un échange économique.

Bibliographies:

- Boudia, S. *L'arabe des banlieues: Langue sociale et politiques urbaines*. Riveneuve éditions.2017
- Boukhris, M. *Les emprunts linguistiques en arabe marocain : étude sociolinguistique et variationnelle*. Editions Universitaires Européennes.2015
- Dahak, M. *Dynamique et variation des emprunts en français algérien*. Lincom Europa.2006
- DERRADJI Y., *Le Français En Algérie : Langue Emprunteuse Et Empruntée*, in *Le Français en Afrique* n° 13, 1999, pp. 71-82.
- Deroy, LOUIS, *l'Emprunt Linguistique*, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, Société d'Édition « Belles Lettres », 1980.
- Driss Khrouz, écrivain et professeur marocain, dans son essai "*La littérature marocaine contemporaine : enjeux et perspectives*", 2018.
- GUILBERT, L Cité par DERRADJI, Y., *Le français en Algérie. «Langue emprunteuse et langue empruntée »* :<http://www.unice.fr/llf-CNR/olfac/13/derradji.htm>.
- Kaddouri, M., & Lamri, S. *Usages du français et de l'arabe en Algérie: bilan et perspectives*. In *Langues et langages dans l'Algérie contemporaine* (pp. 227-251). EME éditions.2018
- Khelladi Sid Ahmed, *processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française*, université de Hassiba Benbouali Chef – Algerie, *Synergies Chili* n° 8, 2012, pp.71-81.
- Loubier, Christiane, *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Montréal : Office québécois de la langue française.2011.
- MARTINET, André, *Eléments de linguistique générale*, Librairie Armand, Paris, Colin. 1970.
- MORSLY, D. *Le français dans la réalité algérienne*. Thèse de doctorat d'État, Université de Paris V. 1988.
- R.H. Robin, traduction de Simone Delisalleet Paule

- Guivare, *linguistique générale, une introduction*, Librairie Arman colin 103, bd, St-Michel, Paris 5.
- REDOUANE S-E., « Les emprunts dans la presse marocaine d'expression française : problem d'intégration.» Disponible:
http://www.docstoc.com/docs/81190373/doc_3_. Site consulté le 20/1/2023.
 - Schlyter, Suzanne., *Emprunt et interférence linguistique*, Editions Klincksieck, 1994.
 - SABLAYROLLES Jean-François et Jacquet-Pfau Christine, «*Les emprunts: du repérage aux analyses. Diversité des objectifs et des traitements* », In *Neologica* n°2, 2008, pp.19- 38.
 - SMAALI, D., (1994)., *Les particularités lexicales du français dans la presse algérienne actuelle*, Mémoire de maîtrise, Université de Provence.
 - YAGUELLIO, Marina, *Le grand livre de la langue française*, Seuil, Paris, 2003.